



## **COMPTE-RENDU**

### **réunion de présentation du programme d'aménagement du parc Blandan**

**8 juillet 2010 Mairie du 7<sup>e</sup>**

MM Buna, Claisse, Ducard et Mme Roux-Moschetto ont présenté ce programme.

#### **Les étapes précédentes**

M. Buna s'excuse du retard pris dans la mise en place de cette réunion. Des difficultés juridiques en sont la cause.

Le plan initial était de donner compétence, pour ce parc Blandan, au Grand Lyon dans le cadre de la trame verte et des parcs de plus de 15 ha. Cela nécessite un vote du Grand Lyon mais aussi le vote des 57 communes. Pour la préfecture le parc était une fleur financière du Grand Lyon à la ville de Lyon. Les élus ont renoncé à ce schéma.

Il a fallu effectuer un transfert de compétences. Le Grand Lyon loue le parc à la ville de Lyon avec un bail emphytéotique. Le Grand Lyon supervise l'ensemble. Les espaces publics seront de la compétence du Grand Lyon (19 M€). Les espaces verts végétalisés, l'esplanade, l'éclairage, les jeux seront de la compétence de la ville de Lyon (24 M€ dont 50% pris en charge par le Grand Lyon et 3 M€ de TVA récupéré).

L'esplanade sera communautaire, le parc naturel communal. La maîtrise d'ouvrage sera le Grand Lyon. La maîtrise d'usage mettra en jeu les compétences croisées des deux collectivités.

Ce projet devrait respecter les compétences et le budget (43 M€) et être signé en septembre 2010 courant septembre par le Grand Lyon et la ville de Lyon.

Les consultations pour la maîtrise d'ouvrage ont commencé. Aujourd'hui 37 réponses. Le 28 juillet le Grand Lyon en retiendra 5 pour en désigner un seul en septembre.

Archibat a été désigné pour travailler sur le patrimoine (bâtiments).

Mr BUNA rappelle qu'il n'y aura aucune construction immobilière/promoteur.

#### **Les orientations programmatiques:**

Le projet d'aménagement sera remis fin juillet aux 5 équipes retenues.

**Le futur parc est divisé en quatre entités spatiales: l'esplanade (6,5 ha), le fort bastionné, les douves (6,5 ha) et le château.**

##### **Objectifs**

Un parc de nature dans une démarche bio-durable.

Un espace inter-quartier.

Un parc singulier qui a une histoire et un patrimoine.

##### **Attentes**

Parc tout public, intergénérationnel qui ne doit pas être morcelé, sans zone privatisée

Parc écologique, accessible, vivant, animé, clos et qui valorise son patrimoine bâti en particulier en périphérie.

Un ensemble cohérent en accord avec les entités du site.

##### **Esplanade**

Zone animée sans voiture.

Deux entrées avec parvis (Repos et Sardou).

Douves, fort et Château (10 ha) : parc de nature,

Parc de nature, zone calme avec des aires de jeux et des espaces sportifs.

L'objectif est de favoriser la conservation des arbres, les entités végétales, la biodiversité avec une démarche pédagogique dans la création et la gestion.

➤ **Accessibilité:**

- Entrée Repos avec perspective du château
- Entrée Sardou face à la future école maternelle et primaire.
- Entrée Lamothe avec perspective du château
- Entrée non définie vers Tchécoslovaques – Epargne. Problèmes avec la voie ferrée, l'autopont et avec des dénivelés importants (5 m). Etude confiée au Grand Lyon.
- Parc réservé aux piétons, accessible aux vélos et interdit aux engins motorisés sauf service. Une voie de service serait aménagée entre Repos et Sardou derrière le grand bâtiment.
- Parc sans stationnement.

➤ **Parc à vivre:**

- Clôture permettant une protection acoustique.
- Jeux
- Sport
- Toilettes

➤ **Valoriser le patrimoine bâti:**

Château, fortification, pavillon d'entrée, poudrière, grand bâtiment, habillage, écurie, bureaux.

➤ **Future salle des fêtes et des familles:** emprise au sol non définie

➤ **Université et dépôt espace vert** vont rester pendant les travaux

➤ **Démolition de tous les bâtiments de 3e et 4e catégorie**

## Les prochaines étapes :

1. Janvier - novembre 2011: conception du parc et concertation (phase II)
2. Fin 2011: délibération du conseil communautaire
3. Mars 2011- 2012: Travaux préalables
4. Fin 2011: consultation des entreprises
5. A partir de mai 2012 début des travaux
6. 2013: livraison des douves et de l'esplanade, démolition des bâtiments masquant le fort.
7. 2014: livraison du fort
8. 2015: aménagement des abords du château.

## Questions-réponses :

**Jardins** : envisagés mais non à une privatisation.

**Concertation sur des thèmes:** accès pour les personnes à mobilité réduite, biodiversité, jeux d'enfants, réparation vélos,...

**Promenade à cheval dans le parc:** poneys ? mais

**Piste cyclable** : non

## Vidéo sur les recherches archéologiques

Entrée du château : le château est sur une butte naturelle

Entrée basse cour

Casemate

Cavalier et galerie